

# La Lettre du Cedre



n° 79 - nouvelles de décembre 2001 - 1/2

Rédaction, informations : Cedre, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX  
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr



*La Lettre du Cedre souhaite à tous ses lecteurs  
une bonne et heureuse année 2002.*

*Suite à notre enquête du mois dernier, la Lettre va  
continuer à être servie gratuitement par courrier en  
2002, doublée d'un envoi électronique pour ceux qui  
le souhaiteront.*

*L'envoi par courrier disparaîtra à terme.*



## Petite pollution à Fort-de-France

Le mois de décembre a été d'un calme auquel notre équipe Intervention n'était plus habituée. Le seul incident notable, un déversement de quelques litres de gas-oil et de kérosène à partir d'une raffinerie dans la baie de Fort-de-France, le 7 décembre, a impliqué notre délégué pour les Caraïbes. Une cinquantaine de mètres de linéaire côtier a été touchée. La photo ci-dessous vous donnera un aperçu des conditions techniques de récupération d'hydrocarbures qui peuvent se rencontrer dans certains points de la mangrove. La capacité à avaler les bouteilles en plastique est devenue aujourd'hui un critère important dans les choix de récupérateurs d'hydrocarbures.



## Melbridge Bilbao : départ de Brest

L'escale forcée du porte-conteneurs *Melbridge Bilbao* à Brest (voir la Lettre du mois dernier) s'est achevée le 7 janvier, avec un départ en remorque vers Hambourg, au grand regret de la réparation navale brestoïse, dont le plan de charge aurait bien apprécié un chantier de tôlerie impromptu. Le principe de la réparation obligatoire dans la zone d'un accident, à titre de compensation économique, a été évoqué à cette occasion. Nul doute que bien des années s'écouleront avant qu'un tel principe devienne réalité.

## Formation

La cinquième session du stage « Pollutions accidentelles des eaux intérieures - Formation à la gestion de situations d'urgence et de crise » pour la Zone de défense ouest, financée pour moitié par l'agence de l'Eau Loire-Bretagne et organisée conjointement par l'état-major de Zone de défense ouest et le Cedre, s'est tenue à Nantes du 11 au 14 décembre. Elle a rassemblé 30 agents de services déconcentrés de l'Etat provenant de 12 départements de l'Ouest et du Centre. La soirée à thème du 13, animée par le Chef d'état-major de zone, a été l'occasion de débattre des leçons de l'*Erika* avec quelques-uns des acteurs de la gestion de cette crise en Loire-Atlantique.

## Pollution de l'Erika

Quelques travaux continueront encore sur le terrain au-delà de l'année 2001. Deux chantiers de nettoyage, qui débordent sur l'année à venir, se sont poursuivis ce mois sur Belle-île. De nouveaux chantiers ouvriront prochainement sur Houat, Saint-Pierre et Saint-Gildas. Le deuxième anniversaire de l'accident n'a généré ni grande manifestation ni gros titres, mais une vague d'articles faisant un bilan d'étape dans des termes parfois un peu polémiques, mais globalement sans dramatisation. Un livre-témoignage, *Au bout de la remorque*, est né d'un entretien entre le capitaine Charles Claden, à la barre de l'*Abeille-Flandre* au moment de l'accident, et l'écrivain Hervé Hamon, auteur du film sur la fin de l'*Erika*.

## Indemnisation de l'Erika

L'indemnisation reste un sujet très sensible, qui a conduit à quelques manifestations symboliques contre le FIPOL et TotalFinaElf. Le FIPOL a indiqué avoir enregistré 5 785 demandes d'indemnisation, avoir proposé 240 millions de F d'indemnités pour 3 354 dossiers et avoir effectivement payé 185 millions de F. Cela représente 15% de l'enveloppe disponible, sensiblement plus à la même échéance que pour l'*Aegean Sea* en Galice, mais moins que pour le *Braer* aux Shetland ou le *Sea Empress* au pays de Galles.

## Histoires d'épaves

Pour les retardataires du cadeau de Noël, Yves Gladu, dont des photos sous-marines illustrent certains de nos dossiers, et Sandrine Pierrefeu ont publié ce mois, sous le titre *Bateaux sous la mer*, 12 histoires d'épaves des côtes de Bretagne accompagnées de magnifiques photos sous-marines. L'*Amoco Cadiz*, plus grande épave de toutes, y figure en bonne place. Dans le même temps, le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) a produit un CDROM d'informations techniques sur 4000 épaves et 800 obstructions des côtes françaises (pour en savoir plus : [www.shom.fr](http://www.shom.fr)). En admirant ces documents, on gardera en tête que des épaves peuvent rester des menaces de pollution pendant plusieurs décennies (voir plus loin le *Castillo de Salas*).

### **Pollutions accidentelles en rivière**

Les environs de Paris ont vécu ce mois deux petites pollutions accidentelles de rivières, caractéristiques des petits risques permanents. Un déversement de mélange de peinture et de dissolvant a touché le 19 décembre l'Yvette et le lac de Saulx-les-Chartreux, suite à une défaillance de purificateur d'eaux sales, mobilisant les pompiers de Palaiseau et de Longjumeau pour une pose de barrages antipollution. Le 21 décembre, une petite fuite d'huile d'une centrale EDF a mobilisé de même les pompiers de Vaires-sur-Marne, Saint-Germain, Meaux, Chessy et Lagny pour une intervention sur la Marne.

### **Espagne : les restes du *Castillo de Salas***

Le bulletin *Oil Spill Intelligence Report* du 6 décembre s'est fait l'écho de la difficile opération de pompage du fuel subsistant dans les restes de l'épave du charbonnier *Castillo de Salas*, coulé devant la ville de Gijón (Asturies) en 1986. Comme nous vous l'avons annoncé le mois dernier, le Directeur du *Cedre* a participé, en novembre et décembre, à une expertise commandée par la société espagnole de sauvetage maritime (SASEMAR) sur le devenir de ces restes, dossier typique des problèmes causés par les épaves oubliées sans avoir été entièrement dépolluées. L'essentiel de ces restes est le double fond, qui ne constitue pas, sur ce type de navire, une protection contre le risque de pollution, mais un renfort de structure contenant des ballasts et des cuves à fuel. Celui-ci avait été laissé en place, par 15 m de profondeur, devant la principale plage touristique de la ville, après pompage depuis la surface de ce qui pouvait l'être. La rouille a fait son œuvre, le fuel résiduel a fait son chemin naturel vers le haut, et la plage de la ville a été polluée de nouveau au début de l'été 2001, ce qui a soulevé des vagues d'indignation légitime. SASEMAR a monté une opération lourde et

délicate de pompage en plongée, récupérant un peu plus de 250 m<sup>3</sup> de fuel. Des finitions sont prévues au printemps. Mais il restera toujours inévitablement quelques mètres cubes impossibles à pomper, d'où la question délicate : peut-on laisser ce qui reste sur place, au risque de salissures occasionnelles dans le futur, ou faut-il tout enlever, quel qu'en soit le prix ?

### **Nouvelle organisation antipollution au Portugal**

Le Conseil des ministres portugais du 5 décembre a approuvé un décret établissant l'Autorité maritime nationale, présidée par le chef d'état-major des armées et sept décrets précisant l'encadrement légal du Système d'Autorité Maritime (SAM). Au sommet du nouveau système, un conseil coordinateur national, présidé par le Ministre de la Défense, coordonnera les activités des 7 ministères concernés. Le SAM aura des compétences dans les domaines de la « sécurité de la navigation, protection et préservation des ressources naturelles, préservation et protection du patrimoine culturel sous-marin, lutte contre la pollution du milieu marin, signalétique maritime, aide et avis à la navigation, surveillance des pêches, sauvegarde de la vie humaine en mer et sauvegarde maritime et sécurité des frontières maritimes ».

### **Venezuela : une pollution pour le livre des records**

Des photos de l'Associated Press, montrant un oiseau englué sur la berge de la rivière La Gritona, à la frontière nord-ouest du Venezuela, ont marqué le 4 décembre un douteux anniversaire : le cap du millier de déversements provoqués par des attentats contre le pipe-line colombien Caño Limon – Covenas était dépassé. Si l'un de nos lecteurs connaît la procédure d'inscription au livre des records, ce pipe-line doit avoir largement emporté le droit d'y figurer.

### **Californie, Australie, Finlande : nappes polluantes**

Des nappes d'hydrocarbures sans source identifiée ont touché les côtes de Californie, aux alentours de la baie de Monterrey, entre le 24 novembre et le 8 décembre. Plus de 550 oiseaux de mer ont été affectés. Un centre de nettoyage impliquant un réseau de 24 associations a été mis en œuvre et une recherche de source a été menée activement par la Garde-côte, allant jusqu'à comparer des échantillons avec le fuel d'une épave de 1984 et le pétrole exploité sur la côte nord de l'Alaska, sans résultats probants. D'autres nappes orphelines ont touché, le 16 et le 19 décembre, une île proche de Melbourne et la côte ouest de Finlande, conduisant à des opérations similaires de nettoyage d'avifaune, de récupération localisée et de recherche de source.